

POLITIQUE D'ENGAGEMENT VIS-A-VIS DES PARTIES PRENANTES

La société Aalto Real Estate Investment Management (REIM), au travers de l'OPCI Log & Acti Régions, est pleinement consciente de son rôle économique et des impacts environnementaux et sociétaux de son activité.

Par la constitution d'un patrimoine immobilier locatif détenu par des investisseurs, notre société répond aux besoins des entreprises de pouvoir exercer leur activité dans des locaux adaptés, et accompagne les villes et zones d'activités dans leur développement. Également, Aalto REIM répond aux besoins des investisseurs de réaliser un placement attractif (rendement/capitalisation).

Aalto REIM cherche à entretenir des relations étroites avec l'ensemble de ses parties prenantes. Cette démarche consiste à identifier leurs attentes, définir les réponses que nous pouvons leur apporter, et mettre en place vis-à-vis d'elles des modalités de dialogue et des axes de progrès. L'objectif étant la diffusion de nos principes de gestion responsable, à l'ensemble des parties prenantes significatives.

Ainsi, Aalto REIM tient à jour une cartographie détaillée de ses quatre principales parties prenantes : Collaborateurs, Investisseurs, Locataires et Entreprise de Travaux, détaillée dans le tableau ci-dessous.

PARTIES PRENANTES	ENJEUX	MODALITES	ACTIONS ENGAGEES
1. SOCIÉTÉ DE GESTION			
	Diffusion des enjeux ESG de la société aux collaborateurs	Plan de formation des collaborateurs	Formation des équipes Investissements, Gérants, Juridiques, Techniques, Contrôle Interne et Commerciaux
	Respect de la réglementation		
	Optimisation énergétique	Capex	Amélioration énergétique, décarbonisation
	Sécurité et santé des occupants		
	Préservation de la biodiversité	Bail vert	Intégration des critères ESG dans les mandats
	Favoriser les achats responsables		
2. INVESTISSEURS			
	Anti-corrruption et éthique des affaires		Rapport annuel et Code de Transparence
	Transparence des données extra-financières		Publication sur le site Internet

3. LOCATAIRES			
	Optimisation énergétique	Recueil des informations relatives aux consommations d'énergie	Recensement et mise en place d'un outil de recensement des consommations d'énergie
	Développer la responsabilité des locataires en matière environnementale	Organisation de comité avec les locataires ayant signé le bail vert	Rapport conclusif annuel et intégration des mesures décidées au plan d'actions des immeubles
	Confort et satisfaction	Application des recommandations du bailleur et participation aux comités verts	Collecte et archivage d'informations relatives au confort des occupants de l'actif
4. ENTREPRISE DE TRAVAUX			
	Chantiers Propres et respectueux de l'environnement	Charte Chantiers Propres	Rédaction et signature Charte Chantiers Propres
	Favoriser les achats responsables	Charte Achats Responsables	Rédaction et signature d'une charte d'achats responsables